

de déclaration qui établit un équilibre entre les intérêts nationaux et internationaux ainsi qu'entre pays industrialisés et pays en voie de développement. Le Canada a coparrainé la résolution qui donnait expression à ces principes.

8. *Promouvoir le respect des droits de l'homme, l'adhésion aux conventions des Nations Unies et leur observance*

En Troisième Commission, le Canada a soutenu énergiquement une tentative qui représentait un progrès vers la création d'un haut commissariat pour les droits de l'homme. Aucune décision n'a pu malheureusement être prise à ce sujet, en raison de l'opposition de l'URSS et d'autres délégations. La discussion s'est révélée utile et devrait préparer le terrain pour de nouveaux progrès l'année prochaine.

Le Canada a aussi appuyé une résolution sur les droits de l'homme dans les conflits armés, laquelle pose des principes fondamentaux pour la protection des civils. Le fait que ces principes se trouveront posés par l'Assemblée générale devrait leur donner davantage de poids. Le 14 octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déposé les instruments de ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

9. *Contribuer au développement progressif et à la codification du droit international*

Le Canada a aidé à rédiger la Déclaration sur les principes touchant les relations amicales entre les États, qui devrait fournir un apport utile au droit international dans ce domaine. Le Canada a coparrainé une résolution sur la pollution aérienne demandant une action et une coopération internationales dans ce domaine, ainsi qu'une résolution sur les premières mesures à prendre dans la révision du rôle de la Cour internationale de Justice. La ratification canadienne de la Convention de Vienne sur le droit des traités a été déposée par M. Sharp le 14 octobre.

10. *Exprimer la dualité linguistique du Canada aux Nations Unies*

De concert avec d'autres délégations francophones, le Canada a cherché à intensifier l'emploi du français en tant que l'une des deux langues principales de travail au secrétariat de l'Organisation mondiale et aux Nations Unies en général. À la suite des interventions canadiennes et autres en Cinquième Commission, et après des discussions avec des hauts fonctionnaires du secrétariat, le Secrétaire général a décidé de reconstituer un groupe francophone à l'intérieur de la Division de la presse et des publications du Service de l'information.

11. *Participer au développement des institutions de l'ONU, lieu où s'harmonisent les politiques nationales*

Pendant la session commémorative, la délégation canadienne a présenté une initiative visant à rationaliser et à améliorer les méthodes de l'Assemblée générale. La résolution canadienne demandant la création d'un comité de 31